



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 July 2023

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 January 1994

France

Marais de Grande Briere



Date d'inscription	1 February 1995
Site numéro	713
Coordonnées	47°22'29"N 02°12'19"W
Superficie	17 355,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La Grande Brière, majoritairement tourbeuse, constitue une vaste étendue inondable d'eau douce ou, localement, saumâtre. Sur près de 20 000 ha, ces marais se composent d'une mosaïque d'habitats naturels enchevêtrés et répartis selon la topographie, la durée d'inondation, un gradient d'halophilie et les activités humaines. À l'est du site, les marais sont principalement exploités pour l'élevage. À l'ouest, s'étend la dépression la plus longuement inondée du marais de Grande Brière Mottière, propriété indivise et inaliénable des habitants des 21 communes. Prairies naturelles inondables, roselières, boisements et landes humides, buttes et îles, canaux et plans d'eau peu profonds composent l'essentiel des paysages et forment un ensemble d'une extrême richesse écologique.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière
Adresse postale	Centre administratif 214 rue du chef de l'île Île de Fedrun 44720 Saint Joachim

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1993
Jusqu'à l'année	2023

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Marais de Grande Briere
Nom non officiel (optionnel)	Marais de Grande Brière et du Brivet

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	la superficie a diminué
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Délimitation sur le périmètre des marais avec mise en cohérence avec les périmètres Natura 2000 : le périmètre de référence retenu est celui de la ZSC (FR5200623)

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Loire-Atlantique
--	------------------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

St-Nazaire

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 17355

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG 17355.476

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les marais de Brière sont l'une des principales zones marécageuses principalement tourbeuses de la façade atlantique française. Elle joue un rôle certain dans la maîtrise des crues et dans l'épuration de l'eau sur le territoire.

Outre le support d'une biodiversité originale, les marais tourbeux de Brière doivent participer à la séquestration du carbone, ce qui en fait des lieux de lutte contre l'effet de serre.

Autres services écosystémiques fournis

Les marais concourent à des services d'approvisionnement notamment production animale alimentaire sauvage (chasse, pêche), production animale alimentaire (élevage bovin), ressource secondaire pour l'agriculture (récolte de litière) et de matériaux et fibres non énergétiques (terreau organique, roseau pour toiture, bois d'art)

Ils produisent également des Services culturels, plus particulièrement d'héritage et existence (identité locale) et d'esthétique (sujet d'art) amis aussi d'usages (chasse, pêche, randonnée, navigation).

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La Grande Brière est un territoire d'une grande importance pour la reproduction, la migration et l'hivernage des oiseaux d'eau. Sur le plan floristique, c'est un vaste réservoir de communautés remarquables et d'espèces protégées.

Ce site est au tout premier rang pour assurer la conservation d'espèces rares et d'intérêt communautaire comme le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), la Guifette noire (*Chlidonias niger*) ou la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*) pour les oiseaux, le Faux Cresson de Thore (*Caropsis verticillato-inundata*) pour les plantes ou encore la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) pour les mammifères.

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

La mosaïque d'habitats naturels qui compose les marais de Brière, des milieux aquatiques aux roselières, prairies humides et boisement, permet l'expression d'une grande diversité d'espèces animales et végétales.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Pour les oiseaux inféodés aux zones humides, les marais de Brière assurent plusieurs fonctions essentielles dans leurs cycles biologiques : les fonctions d'alimentation (la demande énergétique est particulièrement élevée en période de reproduction, en période de mue du plumage et en période de migration), les fonctions d'abris (les conditions de tranquillité qui permettent le repos en hiver et le bon déroulement de la reproduction au printemps), les fonctions refuges lors des vagues de froid.

Chez les poissons, la diversité des espèces (24) atteste d'un potentiel d'accueil élevé favorisé par l'étendue, la connectivité et la diversité des milieux aquatiques permanents et temporaires. Les marais de Brière se présentent comme une zone de croissance majeure pour l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*), idéalement placés sur la principale voie migratoire de cette espèce en danger critique d'extinction et bénéficiant pour sa sauvegarde d'un règlement européen décliné en plan de gestion à l'échelle française.

- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

En période de reproduction des oiseaux, les marais de Brière accueillent la principale population de la Gorgebleue à miroir blanc de Nantes, morphotype de Gorgebleue endémique du littoral atlantique qui se reproduit du Finistère jusqu'au bassin d'Arcachon. Occasionnelle en Brière à la fin des années 1960, cette espèce a fortement progressé pour coloniser peu à peu tous les secteurs de la Grande Brière Mottière et des marais adjacents. La Brière s'avère également être un site d'importance internationale pour la Sapatule blanche (*Platalea leucorodia*), espèce considérée en danger en Europe. La centaine de couples nicheurs dénombrée sur le marais dans les années 2000, place ce territoire au premier rang des sites de nidification français.

En période hivernale, et principalement en période pré-nuptiale, les marais de Brière revêtent un rôle important pour le stationnement des oiseaux d'eau. Les seuils de niveau d'Importance Internationale définis par la Convention de Ramsar sont régulièrement atteints pour le Canard souchet (*Anas clypeata*), la Spatule blanche et la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*).

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Les marais briérons sont caractérisés par une ichtyofaune de plaine caractéristique que vient compléter quelques espèces amphihalines. Les Marais de Brière abritent notamment des populations de Bouvières (*Rhodeus amarus*) espèce inscrite à l'annexe II de la directive habitat et le Brochet (*Esox lucius*) au statut de conservation jugé vulnérable en France (2009) et en Région Pays de la Loire. Ils constituent un site de croissance remarquable de l'Anguille européenne à proximité immédiate du plus important flux de juvéniles de l'espèce en France, l'estuaire de la Loire.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Les importantes inondations hivernales et printanières sur les vastes prairies des marais Briérons offrent des conditions optimales pour la reproduction et la croissance des juvéniles de nombreuses espèces et plus particulièrement au Brochet

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Anacamptis palustris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : VU	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Caropsis verticillatoinundata</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Directive Habitats Faune Flore	Espèce à faible répartition géographique au niveau mondial
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Dactylorhiza viridis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Damasonium alisma</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Deschampsia setacea</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Luronium natans</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II et IV	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Narthecium ossifragum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : EN	
TRACHEOPHYTA/ PSILOTOPSIDA	<i>Ophioglossum azoricum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Potamogeton obtusifolius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus lingua</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : VU	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Sporobolus aculeatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Triglochin palustris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	

Espèces listées sous la composante biologique qui ne sont pas encore incluses dans le catalogue de la vie:
Littorella lacustris

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				CR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de croissance majeure
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : VU	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus amarus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Habitats-Faune-Flore: Annexe II	
Oiseaux																	
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : VU	
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Anas clypeata</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4062	2023	5.4		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		North-west & Central Europe
CHORDATA/AVES	<i>Anas crecca</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5000	2018	1	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		populations ouest-paléarctiques
CHORDATA/AVES	<i>Anas strepera</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		site de reproduction site de migration
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Aythya ferina</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : VU	
CHORDATA/AVES	<i>Chlidonias hybrida</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Chlidonias niger</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza schoeniclus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : EN	
CHORDATA/AVES	<i>Gallinago gallinago</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : CR	
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Limosa limosa</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : VU	
CHORDATA/AVES	<i>Luscinia svecica</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Luscinia svecica namnetum</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		endémique
CHORDATA/AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Panurus biarmicus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale : VU	
CHORDATA/AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	288	2023	1.37	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	
CHORDATA/AVES	<i>Porzana porzana</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: Annexe I	leucorodia, West Europe/West Mediterranean & West Africa
CHORDATA/AVES	<i>Remiz pendulinus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale : CR	

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Eaux oligotrophes peu minéralisées du Littorelletalia uniflora	<input checked="" type="checkbox"/>	Gazon vivace amphibie composé d'espèces originales liées à l'exondation temporaire du substrat.	Communauté remarquable qui contient des espèces sensibles
Pelouses annuelles oligotrophes	<input checked="" type="checkbox"/>	Végétation originale longuement inondable	Communauté remarquable qui contient des espèces sensibles
Prairies subhalophiles	<input type="checkbox"/>	Prés salés issus de terrains autrefois inondés par l'eau saumâtre.	Plusieurs espèces végétales à forte valeur patrimoniale sont associées à ces prairies.
Lacs eutrophes naturels	<input type="checkbox"/>	Ces communautés sont riches en amphiphytes. En Brière, ces groupements aquatiques ont fortement régressé ces dernières décennies.	Surface d'eau libre importante sur le site qui confère une forte attractivité aux oiseaux d'eau (Anatidés et Limicoles principalement).
Fourrés marécageux	<input type="checkbox"/>	Bois marécageux qui présentent un fort intérêt pour la faune et la flore	
Prairies hygrophyles et mésohygrophyles oligotrophes	<input checked="" type="checkbox"/>	Prairies inondables qui habitent des espèces remarquables de flore et qui constituent des sites de reproduction des limicoles et anatidés.	Surfaces inondées l'hiver favorables au stationnement des anatidés
Roselières du Phragmitetum australis	<input checked="" type="checkbox"/>	Roselières hautes qui constituent l'habitat privilégié d'espèces d'avifaune de fort intérêt patrimonial comme le Butor étoilé, le Héron pourpré, le Busard des roseaux, les fauvettes paludicoles ...	Habitat d'espèces pour lesquelles la Brière joue un rôle important en terme de conservation

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Sur le bassin versant du Brivet, ce grand ensemble de marais, situé entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine, est composé de terrains inondables d'eau douce ou, localement et saisonnièrement, saumâtre. Les marais briérons représentent une mosaïque de milieux liée à la topographie, la durée d'inondation, la salinité de l'eau et les activités humaines. Roselières, prairies humides et inondables, boisements humides, plans d'eau peu profonds et canaux constituent cet ensemble.

La végétation de cette vaste zone marécageuse (tourbière plate) se divise en trois grands ensembles:

- formation végétale aquatique et plan d'eau 300 ha
- roselières et formation boisée aquatique 9.300 ha
- prairies inondables 8.400 ha

Habitats d'importance communautaire : pré salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*), eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*), lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition, moliniaies acidiphiles landicoles, marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Carex devallianae*.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents				
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres				
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	Piardes, Copis, canaux	4	1500	Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		3		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes		1	15000	Rare
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes		2	1000	Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles			

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Anagallis tenella</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Baldellia ranunculoides</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cardamine parviflora</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex lasiocarpa</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cladium mariscus</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Exaculum pusillum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Hippuris vulgaris</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Laserpitium peucedanoides</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lathyrus clymenum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Myrica gale</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Osmunda regalis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Peucedanum officinale officinale</i>	
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Pilularia globulifera</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Plantago uniflora</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pulicaria dysenterica uliginosa</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus ololeucos</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Sium latifolium</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Stellaria palustris</i>	
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Thelypteris palustris</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Thysselinum lancifolium</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Zannichellia palustris</i>	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Crassula helmsii</i>	Actuellement (impacts majeurs)	augmentation
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia peploides</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Actuellement (impacts mineurs)	augmentation
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Xanthium orientale</i>	Potentiellement	augmentation

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Barbastella barbastellus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Eptesicus serotinus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis daubentonii</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis emarginatus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Neomys fodiens</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Nyctalus leisleri</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Nyctalus noctula</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas acuta</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas penelope</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas querquedula</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Locustella luscinioides</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Rallus aquaticus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Ameiurus melas</i>	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Carassius auratus</i>	Potentiellement	augmentation
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Gambusia affinis</i>	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Mustela vison</i>	Potentiellement	inconnu
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Potentiellement	Aucun changement
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Procambarus clarkii</i>	Actuellement (impacts majeurs)	diminution
MOLLUSCA/BIVALVIA	<i>Rangia cuneata</i>	Potentiellement	augmentation

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Les Marais de Brière font partie du bassin versant Brière-Brivet qui s'étend sur 800 km² entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de la Loire, la presqu'île de Guérande et le canal de Nantes à Brest. Le Brivet prend sa source dans les marais du Haut-Brivet, entre les communes de Sainte-Anne-sur-Brivet, Dréfféac et Saint-Gildas-des-Bois et s'écoule sur une distance de 31 km avant de se jeter dans l'estuaire de la Loire. Le bassin versant principal est celui de la Loire, fleuve qui débouche dans l'océan atlantique.

4.4.3 - Sol

Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

La Brière occupe une dépression tectonique sur le flanc sud-ouest de l'anticlinal de Savenay, isolée de la mer à l'ouest par le massif granitique de Guérande. La formation du marais résulte du comblement de cuvettes par des argiles d'origine marine, sur lesquelles s'est édifiée une couche de tourbe à roseaux et cypéracées, sur une épaisseur de 1,5 à 2 mètres.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le fonctionnement hydraulique varie au cours de l'année. On distingue schématiquement 2 périodes :
 - la phase hiver- printemps est une phase d'exondation et de décompartmentation. L'essentiel des volumes est évacué par le Brivet, les canaux de la Taillée et du Priory.
 - la phase été-automne vise à un maintien des niveaux par compartimentation. En été le niveau d'eau baisse en fonction de l'importance du développement de la végétation, de l'insolation et du vent. La quantité d'eau stockée diminue et sa qualité peut être altérée. En étiage prolongé, une réalimentation de certains compartiments hydrauliques à partir de la Loire est possible.

L'ensemble du site Grande Brière est un réservoir d'eau douce extraordinaire en étroite relation avec l'estuaire de la Loire par le biais du bassin du Brivet . L'eau douce est en contact avec les eaux saumâtres de l'estuaire, ce qui conduit dans le secteur Sud du marais à une diversité biologique propre à ces milieux à salinité croissante .

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Roseaux et fibres	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Faible
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	non applicable au site

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus :

Elevage extensif en périphérie . Activité importante de chasse et de pêche . Exploitation des roseaux (chaume) pour la couverture d'habitation .
 Tourisme (promenade en bateau notamment)

Cette région présente un grand intérêt tant sur le plan du patrimoine naturel que culturel . Le Parc Naturel Régional s'est attaché à mettre en valeur l'intérêt culturel de cette région .

Toute activité traditionnelle tourne autour du marais : chasse, pêche, batellerie, architecture, traditions culinaires liées aux productions de marais, artisanat lié aux matériaux du marais (chaume . . .). Toutes ces activités traditionnelles ont modelé des paysages tout à fait originaux .

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Les niveaux d'eau de la zone humide sont gérés par des ouvrages sur les canaux principaux. Ils régulent l'arrivée et le maintien des eaux douces arrivant du bassin versant ; ils permettent aussi les échanges avec l'eau salée de l'estuaire de la Loire sur la partie douce du site, l'ensemble de façon gravitaire.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- 13 .000 ha de marais privés, gérés par deux syndicats de propriétaires
- 7.000 ha de marais indivis (Grande Brière) gérés par une commission syndicale

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

PNR Brière, Syndicat Mixte Maison du Parc
Syndicat du Bassin Versant du Brivet
Commission Syndicale de Grande Brière Mottière

Adresse postale:

PNR Brière, Syndicat Mixte Maison du Parc
Centre administratif
214 rue du chef de l'île
île de fédrun
44720 Saint-Joachim

Syndicat du Bassin Versant du Brivet
5 Rue des Frères Lumière
44160 PONTCHÂTEAU

Commission Syndicale de Grande Brière Mottière
Mairie de Missillac
6 rue de La Fontaine St Jean
44780 Missillac

Adresse de courriel:

info@parc-naturel-regional-briere.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Tourisme et zones de loisirs	impact inconnu	impact inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	impact inconnu	impact inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

sur le site:

- L'ensemble du marais initialement très exploité par l'homme (extraction de tourbe et pâturage) a été peu à peu délaissé depuis l'avènement de l'aire industrielle. Les conséquences sont un envasement et une colonisation des terres par la végétation hygrophile (roseaux, saules, aulnes). Le tout pouvant conduire à un appauvrissement écologique (perte de la biodiversité), 500 ha de plans d'eau auraient disparus en 40 ans.

- Difficultés rencontrées dans la gestion du niveau des eaux
 - Tourisme en périphérie

aux alentours/dans le bassin versant :

- Déprise agricole
 - Urbanisme de l'agglomération de St-Nazaire - Infrastructures
 - Projets hydrauliques sur les rivières et canaux
 - Perturbations dans la gestion du niveau des eaux. Apport d'ions nutritifs (nitrates) eutrophisation

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000			entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc Naturel Régional	Brière		entièrement
Réserve naturelle régionale des marais de Brière	Région des Pays de la Loire		partiellement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF Type I - Le coin d Enin ; Marais du Sud - Marais de Martigné ; Marais de Pingliau et de l'Hirondelle ; Marais de Besné ; La Boulaie Nord ; Marais d'Errand-Révin ; Marais de Grande Brière ; Marais du Haut Brivet		partiellement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Marais de Brière		partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- Ia Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement
pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée
principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Autre:

- Répertoire à l'inventaire ZNIEFF :
Type I :
Le coin d'Enin (1003-0001)
Marais du Sud - Marais de Martigné (1003-0002)
Marais de Pingliou et de l'Hirondelle (1003-0003)
Marais de Besné (1003-0004)
La Boulaie Nord (1003-0005)
Marais d'Errand-Révin (1003-0006)
Marais de Grande Brière (1003-0007)
Marais du Haut Brivet (1003-0008)
- Répertoire à l'inventaire ZICO (PL02) : ZPS FR5212008
- Répertoire à l'inventaire Directive "Habitats" : ZSC FR5200623
- Site inscrit à l'inventaire supplémentaire des sites (13/03/87)
- Classement en zone A du projet M .A.R. (U .I .C .N 1965)
- Action Communautaire pour l'Environnement (ACE) financée en 1992/94 sur la restauration des piardes - Crédits LIFE
- Agri-environnement : Déploiement des MAEC depuis OGAF-Environnement 1995
- Réserve naturelle régionale de Brière

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Centre d'éducation au territoire du PnrB

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- BARBAROUX L . "Géologie de la Grande Brière" Penn ar bed - n°69 - 1972
- BAUDOIN-BODIN J.-MAILLARD Y . " Batraciens et reptiles de Grande Brière" – Penn ar bed - n°71
- BONNET P. "Aménagement hydraulique du bassin du Brivet et maintien des richesses ornithologiques" - DRAE - PNR - 1986
- CONSTANT P . " Les mammifères de la Brière" - Penn ar bed - n°71
- CONSTANT P .et Al. " Importance des zones humides de la dépression briéronne pour l'avifaune aquatique . Reproduction et estivage" - Bull. écol . + 18.3 p. 169/182 - 1987
- DUPONT P. "Recherche sur la valeur fourragère des prairies des zones humides du bassin du Brivet." - Union des syndicats de marais du bassin du Brivet - Université de Nantes - 55 p . - Nov. 1986
- DUPONT P.-VISSET L . "Inventaire des tourbières de Loire-Atlantique" - DRAE Pays de la Loire - 36 p.
- LODDE T. et Al "La Loutre : évolution récente des populations en Pays de la Loire" - ERMINEA - 17 p. - 1990
- MAILLARD Y. "Passions et problèmes piscicoles du bassin du Brivet" - Penn ar bed - n°71
- MONFORT D.-CHEPEAU Y.-DUGUE H. "Nidification des Guifettes naines et Maustae dan sles amrais Briérons" - Groupe de travail National Guifettes
- PNR BRIERE "La gestion des eaux et le milieu naturel . Marais du Brivet " - 7 p. - 1985
- PNR BRIERE "Les archives scientifiques du Parc Naturel Régional de Brière" - 3 fascicules 1968-1971
- PNR BRIERE "Secteurs d'intérêt écologique exceptionnel et gestion de l'eau souhaitable . Marais du Brivet" - PNR DRAE - 18 p .
- ROLAND R. "Marais de Besné . Analyse des possibilités de protection et de gestion du milieu" - DRAE Pays de la Loire - 178 p. - 1987
- VISSET L. "8000 ans en Brière" - Ed . Ouest France - 58 p . – 1990

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<2 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<4 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Chalands l'été (© PNR brière - JY BERNARD, 01-07-2016)



Paysage de Briere (© P. BONNET PNR Brière, 04-04-2022)



Réserve naturelle régionale Marais de Brière (© A PETIT, 01-03-2016)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1995-02-01